

PRÉVENTION EN DIRECTION DES JEUNES

Action de **prévention et de sensibilisation** au respect et à l'égalité entre les sexes pour prévenir la violence dans les relations entre jeunes.

Interventions à la demande de l'établissement (scolaire ou associatif) qui accueille des jeunes.

Travailleurs sociaux formés à l'approche interactive du Théâtre de l'Opprimé.

Interventions adaptées à la taille du groupe, au temps imparti et à l'âge des jeunes.

Devis fourni sur demande.

Agrément éducation nationale arrêté du 15 juin 2016 : MENESR - DGESCO B3-4.

FORMATION ET SENSIBILISATION

Formation des différents acteurs de terrain sur la **compréhension du processus** de la violence conjugale et des violences faites aux femmes.

Public concerné : professionnels du secteur social, médico-social, de la santé, de la sécurité publique (police/gendarmerie), étudiants en travail social, acteurs de proximité (animateurs, agents de médiation)...

Contenu de formation adaptable à la demande : approche sociologique, juridique, psychologique ; accompagnement victime / enfant / auteur.

Animation de débats dans l'espace public (cinéma...).

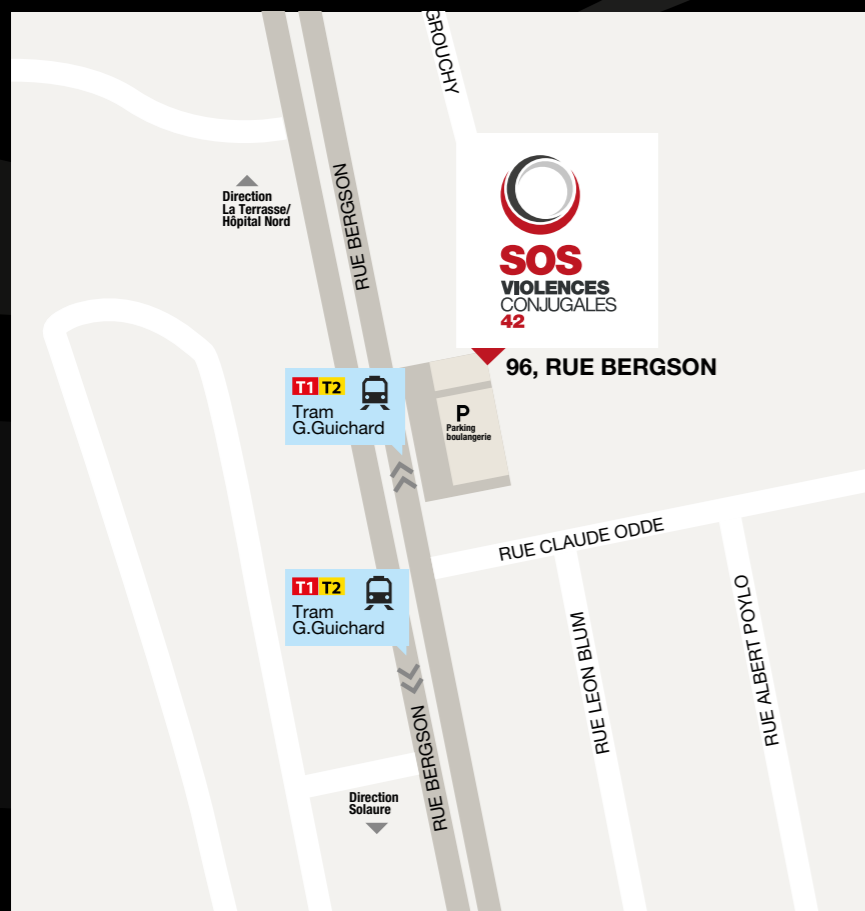
Devis fourni sur demande.

Agrément formation continue : 82 420261142.

www.32.decembre.fr 04 77 52 32 12

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS FORMÉS ET SPÉCIALISÉS

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES



04 77 258 910

96, rue Bergson
42000 Saint-Etienne

permanence@sosviolencesconjugales42.com
www.sosviolencesconjugales42.org



Loire
LE DÉPARTEMENT

Saint-Etienne
L'expérience design



PERMANENCE D'ÉCOUTE ET D'INFORMATION pour toute victime de violences conjugales ou intrafamiliales, ses proches et les professionnels.

Espace de réflexion, pas de démarche contrainte,
respect du rythme et du cheminement de la personne.

Objectifs

- > Prendre conscience des violences subies.
- > Trouver des solutions de protection.
- > Prendre le temps de réfléchir à un projet de vie sans violences.
- > Informer des droits et des démarches juridiques.

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (fermé le mardi matin).

Rendez-vous anonyme et gratuit.

Rendez-vous téléphonique ou sur place.

Possibilité de recevoir des victimes seules
ou accompagnées par une personne de leur choix.

Accompagnement physique lors de certaines démarches.

Possibilité de recevoir des mineurs
exposés aux violences conjugales.

Réception en urgence possible sans rendez-vous.

Réseau partenarial : hébergement d'urgence 115,
SI-SIAO, avocats...

96, RUE BERGSON
42000 ST ETIENNE
04 77 258 910

ACCUEIL DE JOUR

Objectifs

- > Accompagner les personnes ayant quitté le domicile.
- > Prendre en charge la souffrance des enfants.
- > Compléter la prise en charge du dispositif d'hébergement d'urgence.

Du lundi au vendredi de 13h00 à 16h30.

Pour les personnes victimes
de violences conjugales ou intrafamiliales
ayant quitté le domicile conjugal
et prises en charge par le 115.

Restauration et possibilité de cuisiner.

Domiciliation.

Vestiaire.

Entretiens, accompagnement physique
dans les premières démarches d'urgence à effectuer
(ouverture de droits, point hébergement,
démarches juridiques...).



CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS)

33 places pour femmes majeures victimes
de violences conjugales ou intrafamiliales
avec ou sans enfant

8 appartements anonymes
À Saint-Etienne et à l'extérieur.

Objectifs

- > Se reconstruire après les violences.
- > Sortir de l'emprise.
- > Accéder à l'autonomie et au logement.

Appartement individuel ou partagé
selon composition familiale, meublé
et équipé.

Accompagnement social
individualisé lié aux violences
subies et pour les démarches
administratives et d'insertion.

Présence des travailleurs sociaux
de 9h00 à 17h30 et 2 soirs par
semaine, pas de veilleur de nuit.

Astreinte téléphonique
le week-end.

Participation financière pour
l'hébergement (fixée par décret
ministériel).

Pas d'hébergement d'urgence.

Pas de restauration collective.

Admission après validation
en réunion d'équipe si adhésion
de la personne au règlement
de fonctionnement.

Prise en charge des enfants exposés
ou victimes de violences conjugales
ou intrafamiliales (postes de
travailleurs sociaux spécifiquement
dédiés à leur prise en charge).

Interdiction de recevoir des visites
et de donner l'adresse du lieu
d'hébergement pour des raisons
de sécurité.

Organisation d'activités
socio-culturelles extérieures.

Ouverture vers les services de droit
commun.

Livret d'accueil disponible
sur le site internet.

Participation à un dispositif national
de mise en sécurité pour des
femmes nécessitant de quitter
le département.

VIRAGE

Accueil, écoute
et accompagnement
des auteur(e)s
de violences
conjugales.

Objectifs

- > Responsabiliser et conscientiser les auteurs de violences conjugales sur les actes posés et leur impact sur la sphère familiale et sociale.
- > Faciliter, par le biais du groupe, le questionnement sur les violences.
- > S'approprier d'autres modes de communication.

AMICALE CHAPELON
16, PLACE JACQUARD
42000 SAINT-ETIENNE

Permanences
sans rendez-vous
les mardis après-midi
à l'amicale Chapelon
de 13h30 à 17h.

Permanences
avec rendez-vous
les jeudis de 17h30 à 20h30
à SOS Violences conjugales 42.

Groupes ouverts
sur la base du volontariat
(10 séances, participation
financière demandée) ou sur
orientation judiciaire
(SPIP).

Stages de responsabilisation
(2 jours) dans le cadre
de mesures judiciaires
d'alternatives aux poursuites.

